

Fédération Wallonie Bruxelles Aide à La Jeunesse

S.R.G. CASTIA NOTRE-DAME



Rapport d'activités 2019

TABLES DES MATIÈRES

MOT DU PRESIDENT	1
INTRODUCTION DU DIRECTEUR.....	2
I. POUVOIR ORGANISATEUR.....	3
II. LES FORCES VIVES.....	3
III. LA BASE DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF	4
IV. PROCÉDURE D'ADMISSION	5
V. LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS DU SERVICE RÉSIDENTIEL GÉNÉRAL	6
1. ORGANISATION DE LA JOURNÉE TYPE	7
2. LES WEEK-ENDS ET LES VACANCES.....	8
3. GESTION DES TÂCHES D'INTENDANCE	8
4. RÔLE DES INTERVENANTS ET DU RÉFÉRENT	9
5. LE TRAVAIL AVEC LA FAMILLE PENDANT L'ACCUEIL	9
6. PRÉPARATION DE LA SEMI-AUTONOMIE.....	10
7. LA MISE EN AUTONOMIE	10
VI. LES MOYENS ET LES OUTILS	11
A. RÉFÉRENTS THÉORIQUES SUR LESQUELS SE FONDE LA MÉTHODOLOGIE DU SERVICE	11
1. RÉFÉRENCE THÉORIQUE : APPROCHE SYSTÉMIQUE.....	11
2. FONCTIONNEMENT EN INTERDISCIPLINARITÉ	12
3. ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT	13
B. RÉUNIONS	13
C. LE CONSEIL ÉDUCATIF	14
D. LE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE	15
E. LES MOYENS DE COMMUNICATION INTERNE.....	15
F. SUPERVISION ET FORMATION.....	16
G. LA RÉUNION D'ENFANTS.....	16
H. LE SOUPER FRATRIE.....	16
VII. ORGANIGRAMMES EXPLICATIFS	17
a) La prise en charge des enfants.....	17
b) Répartition selon les codes de présence	18
c) Les situations	19
d) Situations parentales	20
e) Motifs de placement.....	21

f) Répartition des instances de placement courant 2019	22
g) Scolarité	22
VIII. ACTIVITÉS ORGANISÉES AU CASTIA	24
a. INTRA-MUROS.....	24
1/ <i>Bricolages</i>	24
2/ <i>Cuisine</i>	25
3/ <i>L'Atelier Bien-être</i>	25
4/ <i>L'Atelier « Conte »</i>	25
5/ <i>L'Atelier « Psychomotricité »</i>	26
b. EXTRA-MUROS	27
1) À proximité de l'institution.....	27
2) Les Draisines	28
3) Technopolis	28
4) Journée sportive	28
5) Visite du Musée Africain.....	29
6) Fort Boyard Aquatique et chasse aux trésors.....	29
7) Les camps 2019.....	29
8) Chevetogne.....	29
9) Course de Baignoire à Nismes	30
10) Fonds de l'Eau à Pesches	30
11) Camp d'été organisé par le Castia	30
12) Rencontre à « Le Maillon » Institution hébergeant des adultes handicapés mentaux	31
13) Halloween.....	31
14) Veillée de Noël.....	31
SPONSORS.....	31
DONATIONS	32
1/Match Standard-Beveren à Sclessin	32
2/Parc Aventure - Accrobranche	32
3/Plopsaland	33
4/Sainte Rolende	33
5/Journée à Bruges et à Boudewijnpark	33
6/Le Pass à Frameries	33
7/Pairi Daiza.....	33
8/Disneyland Paris.....	34

9/Les droits de l'enfant.....	34
10/Séance cinéma	34
11/Opération Papa Noël	34
12/Fête du Partage.....	34
13/Journée de « Noël des Papillons »	34
FÊTES INTRINSÈQUES À NOTRE INSTITUTION	35
❖ Verre du Nouvel-An.....	35
❖ Anniversaires.....	35
❖ Ancienneté.....	35
❖ Saint-Nicolas et Noël.....	35
POUR CONCLURE	36
IX. LES LOCAUX.....	36
✓ AILE GAUCHE	36
✓ AILE DROITE	37
X. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS.....	37
XI. PARTENAIRES.....	38
REMERCIEMENTS	39

MOT DU PRESIDENT

Madame,
Monsieur,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte des activités de notre ASBL au cours de l'exercice comptable 2019, et soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2019.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Directeur du service, ainsi que du rapport établi par l'expert-comptable (conformément à l'Article 27, aliéna 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 05 décembre 2018, relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 139 du décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse) l'examen auquel nous nous sommes livrés et les vérifications auxquelles nous avons procédé nous ont permis de constater que les écritures comptables sont en parfaite concordance avec les documents justificatifs.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2019, tels qu'ils vous sont soumis par le conseil d'administration.

Thierry Burton,
Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION DU DIRECTEUR

En tant que directeur du SRG CASTIA NOTRE-DAME, c'est avec beaucoup de sérénité, mais néanmoins le regard prudemment tourné vers l'avenir, que j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités 2019.

Avec sérénité, car l'équipe du Castia Notre-Dame peut avoir le sentiment du travail accompli, tant par rapport à la difficulté du travail au quotidien, toutes fonctions confondues, que par rapport aux nombreux défis qu'il nous a fallu relever ces dernières années.

En effet, une fois les différentes mises en conformité réalisées, des emplois pérennisés dans certaines fonctions et augmentés dans d'autres, via des appels à projets et en plus -tout est lié- la création de cinq places supplémentaires, c'est un nouveau décret et de nouveaux arrêtés qui sont votés, impliquant diverses adaptations.

Nous citerons pour seul exemple la refonte et la mise à jour de l'entièreté du projet éducatif, via une nouvelle grille normalisée que nous sommes parvenus à rendre avant le délai imparti du 31/12/2019. Opération réussie, travail accompli !

Si une direction a le devoir de protéger un maximum son outil le plus précieux, à savoir son équipe, de toutes les contraintes extérieures, elle doit aussi tenir compte de cet extérieur et y consacrer du temps. C'est dans ces moments où les impératifs s'imposent à nous et qu'en même temps l'institution, grâce à l'ensemble de ses travailleurs, continue à assumer ses différentes missions, que nous pouvons évaluer la force d'une équipe. Si elle y parvient, si l'institution y arrive, cela signifie que nous sommes en ordre de marche.

Nous devons néanmoins continuer à regarder vers l'avenir, car il ne faut pas subir le futur, il faut l'anticiper. Je vois déjà trois combats à mener :

- ✓ Le premier ne sera pas évident car il bouscule les habitudes : il s'agit d'une RÉORGANISATION INTERNE supplémentaire par rapport à la nouvelle législation sur la protection des données privées qui nécessitera une transition technologique.
- ✓ Le deuxième, qui a déjà commencé mais qui doit se poursuivre, est celui de l'INTERSECTORIALITÉ. Créer davantage de synergies entre L'AIDE À LA JEUNESSE et L'AVIQ, en y associant le secteur de la SANTÉ MENTALE, afin d'être ensemble mieux armés pour répondre aux différentes carences sociétales.
- ✓ Enfin et au-delà des différents combats extérieurs, je suis, comme directeur, dans l'obligation de veiller tant à la qualité de l'ACCUEIL des enfants qui nous sont confiés qu'au BIEN-ÊTRE au travail du personnel.

Dans ce cadre-là, la construction d'une annexe à nos installations est fondamentale, tant pour répondre davantage aux missions essentielles que sont l'accueil des familles, la mise en place d'activités pour les enfants, le suivi scolaire et nos réunions d'équipe, que pour améliorer les conditions de travail des éducateurs et de notre ouvrier.

Je tiens à disposition de qui voudra bien nous soutenir, l'entièreté du projet, et vous dis d'avance merci. Je vous souhaite une excellente lecture.

Grégory VERTÉ,
Directeur

I. POUVOIR ORGANISATEUR

En 2019, faisant suite à l'Assemblée Générale réunie le 11/06/2019, S.R.G. « CASTIA NOTRE-DAME » est composée :

- **D'un Conseil d'Administration** présidé par Monsieur Thierry BURTON et entouré de Mesdames Claire BIOT, Axelle BURTON, Bénédicte THOMAS et Sarès LAMBOT accompagnées de Messieurs Franck DONATI, Jean-Marie PIRET et Pierre VENDY.
- **Des membres de l'Assemblée Générale** : Madame Caroline DORIGATO et Messieurs Lucien TRIOZZI et Alain NOKERMAN

II. LES FORCES VIVES

IDENTIFICATION DU SERVICE

L'équipe pluridisciplinaire du Castia est très complémentaire. Chaque membre du personnel a des compétences et de l'expérience dans des domaines bien précis et l'ensemble forme un tout très cohérent au service des jeunes et des familles.

Le taux d'encadrement 2019 affiche une moyenne annuelle de 19,67 ETP et s'est vu significativement renforcé ces dernières années.

De fait, le Castia bénéficiait depuis fin 2011 d'un mi-temps éducateur hors cadre, dont le financement était conditionné par un accueil intra-muros de 92% de ses situations, soit 25 situations pour un agrément de 27.

Pour le 01/01/2016, les institutions qui souhaitaient intégrer ce mi-temps dans leur cadre devaient accepter d'augmenter leur capacité d'accueil d'1,5 situation, sinon l'emploi était supprimé. Le P.O. et ensuite l'équipe, tous deux à l'unanimité, ont décidé de préserver ce mi-temps. Nous passons donc à 28,5 situations avec la suppression de l'obligation d'accueillir en intra-muros 92 % de sa population.

Fin 2016, un appel à projets pour l'augmentation des capacités d'accueil est lancé, mais ne concerne malheureusement pas l'arrondissement de Dinant.

Début 2018, on assiste à un nouvel appel à projets dont l'arrondissement de Dinant fait cette fois bien partie. Un équivalent temps plein éducateur est accordé pour une augmentation de 3 situations. Notre projet ayant été retenu, notre capacité d'accueil est donc de 31,5 situations depuis le 01/07/2018.

En passant de 27 à 31,5 situations nous avons :

- Intégré un mi-temps éducateur dans le cadre pour conserver cet emploi.
- Un ETP éducateur en plus que nous avons reparti en deux mi-temps supplémentaires pour renforcer l'encadrement des deux groupes.
- Un mi-temps administratif supplémentaire au 01/07/2019.
- Pérennisé un mi-temps psychosocial.
- Pérennisé un mi-temps technique au bénéfice ultérieur de l'équipe éducative afin de respecter le cadre AAJ tout en permettant d'alléger les lourdes plages horaires et renforcer le travail avec les familles.

De plus, nous avons pu bénéficier, via différentes démarches et appels à projets de:

- Un mi-temps Maribel 6 (suivi des autonomes et de la scolarité du groupe Olivier).
- Un mi-temps Maribel 7 pour l'équipe technique.

Soit, par rapport à 2015 et pour 5 situations en plus, une augmentation du volume de l'emploi de 3 ETP (en ce compris le mi-temps éducateur préservé) en prenant en considération toutes les fonctions et en pérennisant également des emplois que nous perdions par départ naturel.

Précisons également qu'à ceux-ci viennent s'ajouter d'autres emplois hors cadre à savoir :

- Un mi-temps Maribel via Siloé.
- Un mi-temps Maribel Fiscal.
- Un mi-temps APE.

Soit 1,5 ETP éducateur.

Avec les nouveaux arrêtés de décembre 2018, nous avons malheureusement perdu le quart temps médical affecté jusqu'ici à l'équipe éducative.

Ajoutons que ce rapport d'activités 2019 permet aux lecteurs de dresser un portrait des jeunes accueillis et de l'équipe du Castia Notre-Dame. Celle-ci par son travail au quotidien, ses ateliers, ses activités, ses suivis et ses réunions, met tout en œuvre pour prendre en considération l'ensemble des facettes du développement de l'enfant.

III. LA BASE DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Le pouvoir organisateur entend répondre à la demande des autorités mandantes de prises en charge de jeunes en tant que Service Résidentiel Général conformément au Décret du 18 janvier 2018 et à l'arrêté du Gouvernement du 5 décembre 2018. Les autorités mandantes sont les suivantes : Service de l'Aide à la Jeunesse et Service de protection de la jeunesse de Charleroi ainsi que le Service de protection de la jeunesse de Dinant.

Le pouvoir organisateur veille, au travers de la direction du Service Résidentiel Général (SRG) Le Castia Notre-Dame et de son équipe, à la protection, l'éducation et l'épanouissement de 32 garçons et filles de 3 ans à 18 ans qui rencontrent des problèmes complexes à savoir notamment : difficultés personnelles, maltraitance, abus, décrochage scolaire, crises familiales aiguës, alcoolisme et/ou toxicomanie des parents, précarité sociale, carences éducatives, difficultés matérielles et financières,...

Pour ce faire, le SRG le Castia Notre-Dame propose aux jeunes et aux familles en difficultés :

- Un accueil et un accompagnement temporaire approprié pour les jeunes
- Un soutien adéquat aux compétences des familles en utilisant leurs ressources existantes.

Et ce, à travers l'organisation de 4 missions :

1. À titre principal, d'organiser l'accueil collectif et l'éducation d'enfants qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu de vie;
2. À titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, d'assurer la supervision ainsi que l'encadrement éducatif et social d'enfants qui vivent en résidence autonome;

3. À titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, de mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion des enfants dans leur milieu de vie;
4. À titre complémentaire, d'apporter une aide dans leur milieu de vie aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé dans le service.

À titre exceptionnel, les missions visées à l'alinéa 1er, 2° et 3°, peuvent être assurées par le service sans l'accueil préalable visé à l'alinéa 1er, 1°, à raison d'un mandat sur quinze.

Précisons que les jeunes rencontrant des problèmes de toxicomanie ou de violences graves ainsi que des troubles psychiatriques importants ne sont pas pris en charge par notre service. De même, nous ne sommes pas équipés pour recevoir des jeunes dans l'urgence.

Par souci de proximité, nous nous fixons un rayon géographique de maximum 35 kilomètres autour d'Hanzinelle.

IV. LA PROCEDURE D'ADMISSION

➤ Description et durée de la procédure d'admission

Le processus d'admission respecte la réglementation liée aux places réservées.

Les étapes de la procédure d'admission sont les suivantes :

- Le/la délégué/e en chef contacte la direction par téléphone en fonction des disponibilités indiquées dans le tableau des capacités réservées.
- En cas de possibilité, nous présentons la situation en réunion d'équipe. Si nous décidons, sur base du présent projet éducatif, de refuser la demande, la procédure s'arrête. Si nous acceptons, nous contactons l'instance de placement et nous choisissons l'éducateur référent.
- Un premier rendez-vous est fixé avec le Directeur, l'éducateur référent désigné, le coordinateur, le jeune et/ou sa famille et/ou l'institution d'origine. L'objectif est d'obtenir des clarifications et plus d'explications sur la situation. Nous présentons également notre institution et son fonctionnement au jeune ainsi qu'aux personnes ressources présentes.
- Si la procédure continue, nous analysons en équipe le bien-fondé de la demande et les possibilités de travail avec la nouvelle situation proposée. Nous recontactons le mandant pour exposer notre décision dans le respect des réglementations en vigueur.
- Un second rendez-vous est fixé avec l'autorité mandante où sont présents la Direction accompagnée de l'éducateur titulaire et/ou du coordinateur, le jeune et sa famille et/ou son institution. Lors de l'entretien, nous vérifions quelques renseignements administratifs, nous mettons au point le plus précisément possible le projet du jeune et nous fixons la date d'entrée au Castia.
- Le jeune est accueilli par l'éducateur titulaire

➤ Identification des éventuels critères de refus

Les deux seuls critères de refus sont :

- l'inadéquation de la situation du jeune par rapport au projet éducatif
- le manque de place.

V. LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS DU SERVICE RÉSIDENTIEL GÉNÉRAL

L'infrastructure des bâtiments nous permet de scinder physiquement les groupes de vie. En effet, la première partie du bâtiment est réservée au pôle administratif et reprend les deux pré-kots. En prolongeant le L, l'espace suivant est réservé à l'accueil du groupe Olivier et enfin, nous rencontrons l'espace dédié au groupe Castia.

Néanmoins, le bâtiment étant communicant, les jeunes peuvent se déplacer librement d'un groupe à l'autre en fonction de leurs attentes et/ou besoins (passer un moment avec le frère/la sœur, jouer à d'autres jeux, ...).

Le GROUPE OLIVIER

La capacité d'accueil est de 17 enfants de 3 à 14 ans.

Le travail vise la structuration de la personnalité grâce à un milieu de vie sécurisant.

Les outils de travail sont nombreux avec notamment les ateliers récits de vie, ateliers contes, les soupers inter-fratrie, les réunions d'enfants, ...

Le GROUPE CASTIA

Ce groupe peut assurer le suivi de 15 enfants âgés de 7 à 18 ans, dans le groupe même et deux jeunes en pré-kot. Dans le groupe, les principaux outils développés sont la mise en situation pour en arriver progressivement à une plus grande autonomie (argent de poche, repas, lessives, activités extérieures, réunions d'enfants, développement du jeune, ...) dans le respect des spécificités et ressources de chacun.

Le PASSAGE DE GROUPE

Le passage de groupe se fait afin de respecter le rythme de développement de l'enfant et de lui permettre ainsi d'évoluer positivement. Le chevauchement des âges entre les deux groupes peut être expliqué par la nécessité de respecter le rythme et le bien-être du jeune afin de favoriser ses apprentissages le guidant vers une plus grande autonomie.

✓ CRITÈRES

- Age, sexe, chambre disponible (filles, garçons)
- Projet du jeune
- Équilibre du groupe
- Dynamique du groupe
- Interaction entre les enfants
- Demande des enfants
- Évolution du jeune – voire autonomie dans les gestes de la vie quotidienne

✓ PROCESSUS

Lorsqu'un enfant est susceptible de passer du groupe Olivier vers le groupe Castia, l'équipe organise une réunion commune afin d'établir le choix du futur titulaire et présente l'enfant pour le passage dans l'autre groupe.

Par la suite, une réunion d'enfants dans le groupe Olivier est organisée afin de leur annoncer le changement. C'est le titulaire qui organise le passage.

✓ **MISE EN PLACE**

Le nouveau titulaire prend en charge l'enfant : il prépare sa chambre et participe à deux soupers avant que le jeune ne change de groupe.

L'organisation du passage de groupe est faite en présence de l'ancien titulaire.

✓ **IMPORTANCE DU CHANGEMENT DE GROUPE**

Le fonctionnement du groupe Castia met l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie et il est souvent assimilé à une valorisation pour l'enfant. En effet, le groupe offre une plus grande liberté mais avec plus de responsabilités et ce, une évolution basée sur la confiance.

MODALITÉS DE COMMUNICATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI) AUX ENFANTS ET AUX PARENTS

Dès son arrivée, le jeune reçoit un exemplaire du ROI lors d'un entretien en individuel. Il le parcourt avec son éducateur (ou le coordinateur ou le directeur) et s'il en a besoin, il reçoit les explications nécessaires à sa bonne compréhension.

Ce ROI est régulièrement retravaillé afin de correspondre au mieux à la réalité du terrain.

MODALITÉS DE TENUE DU DOSSIER DU JEUNE

Le dossier du jeune se trouve dans un classeur à son nom dans une armoire verrouillée à clé dans le bureau de l'assistant social. C'est lui qui est chargé du bon maintien de l'ordre de tous les documents. Il contient 10 sections :

- ✓ Notifications : programmes d'aide, application des mesures, jugements
- ✓ Autorisation – Accords : Visites, séjour, vacances, retrait d'argent
- ✓ Rapports : observations, synthèses, évaluations, notes.
- ✓ Courriers : aux parents, aux autorités mandantes
- ✓ Scolarité : bulletins, diplômes, abonnements, orientation, bourses
- ✓ Allocations familiales
- ✓ Mutuelle
- ✓ Médical : rapports psy, protocoles, ... + dossier médical
- ✓ Divers : composition de famille, copie carte d'identité, attestations, photo, ...
- ✓ Les modalités de l'argent de poche

1. ORGANISATION DE LA JOURNÉE TYPE

- L'heure du lever se décide en fonction de l'heure à laquelle le jeune part pour l'école. Selon son âge et sa maturité, l'éducateur qui a fait la nuit vient le réveiller ou le laisse se lever seul à l'aide de son réveil.
- Une fois levé et habillé, avec les vêtements qu'il a préparés la veille (en tenant compte des activités et de la météo de la journée), le jeune peut déjeuner dans le groupe Olivier.

- Avant de partir pour l'école, la chambre doit être rangée, le lit doit être fait, le chauffage baissé/éteint et, si le temps le permet, la fenêtre est ouverte pour aérer.
- La plupart des trajets scolaires sont organisés soit par les éducateurs (en camionnettes) soit par les bus scolaires. Les plus grands, prennent le bus adéquat pour lequel ils ont un abonnement.
- Le retour de l'école se fait directement après la fin des cours. Quand le jeune rentre, il prend son goûter, puis il présente son journal de classe à l'éducateur/rice qui vérifie s'il a des devoirs et le signe.
- Dans le groupe Olivier, c'est la personne responsable des devoirs qui appelle chaque enfant à son tour. Dans le groupe Castia, l'éducateur peut également aider à faire un devoir ou à réviser pour un contrôle.

- Le souper :

Un tableau des charges, rédigé tous ensemble, reprend les différentes tâches à réaliser lorsque le jeune est de service. Il sera amené à participer à celles-ci, au moins, une fois par semaine. Les tâches à réaliser sont (adaptées en fonction de l'âge) :

- Mettre la table pour tout le monde (assiettes, couverts, verres, boissons,...)
- Débarrasser la table quand tout le monde, ou presque, a fini de manger
- Remplir le lave-vaisselle
- Faire la vaisselle qui ne peut pas aller au lave-vaisselle
- Nettoyer les tables
- Débarrasser le lave-vaisselle le lendemain (ou l'après-midi le mercredi)

Le souper est préparé par un éducateur chargé des activités culinaires et a lieu à une heure tenant compte des activités.

- La soirée est réservée aux activités sportives et ludiques. Certaines sont organisées par le Castia en intérieur ou en extérieur. Certaines activités sont vivement encouragées pour permettre soit un apprentissage nécessaire (natation) soit favoriser l'épanouissement du jeune.

2. LES WEEK-ENDS ET LES VACANCES

Le lever s'effectue jusqu'à 10h00. Le dîner est à midi et le coucher se fait à une heure raisonnable en fonction de l'âge du jeune et des activités du jour.

La journée est rythmée par des animations diverses organisées, à l'avance, par les éducateurs. Régulièrement, des activités extraordinaires sont réalisées en partenariat avec différentes associations (Pêcheur de Lune, la fondation Papillon, Arc-en-Ciel, AG Insurances, ...).

3. GESTION DES TÂCHES D'INTENDANCE

Le nettoyage des chambres a lieu le mercredi après le dîner. La chambre est mise en ordre afin que le personnel d'entretien puisse la nettoyer.

L'objectif principal est l'accompagnement qui se met en place dans le respect du rythme de l'enfant, de son développement et de son potentiel.

Au regard de cela, il sera demandé au jeune de :

- Ranger son armoire
- Ranger sa chambre
- Changer les draps de son lit une semaine sur deux
- Passer le balai au sol
- Vider la poubelle de chambre
- Nettoyer à l'eau

4. RÔLE DES INTERVENANTS ET DU RÉFÉRENT

L'éducateur référent est le garant et l'instigateur de la marche à suivre pour la réalisation du/des projet(s) du jeune. Il a la responsabilité globale de la situation mais il peut déléguer certaines tâches tant qu'il en assure le suivi : il peut en effet solliciter ses collègues afin de veiller à la pluridisciplinarité de la prise en charge.

5. LE TRAVAIL AVEC LA FAMILLE PENDANT L'ACCUEIL

L'éducateur référent a pour mission d'assurer le lien avec les familles et de permettre aux personnes ressources d'être acteurs dans l'accompagnement et l'éducation de l'enfant.

Sous la supervision de l'équipe de direction, il programme régulièrement des entretiens qui se déroulent soit au sein du Castia soit au domicile des familles en co-intervention avec l'assistant social pour le volet administratif ou le coordinateur pour le volet éducatif. Il prend contact, par téléphone, avec les familles dès qu'il y a lieu de les informer sur la situation de l'enfant (rendez-vous médicaux ou scolaires, etc.).

Il est important que dès l'entrée de l'enfant dans notre institution, une réflexion entre les différents intervenants (autorités, institution, parents) définisse les orientations de travail pour lui permettre de réintégrer son milieu de vie le plus rapidement possible.

Parallèlement à cela et pendant la période d'observation, un travail pluridisciplinaire se met en place afin de maximiser, en fonction de la situation de départ, la concrétisation d'un processus de réintégration familiale.

Pour ce faire :

- Le psychologue élabore un génogramme en concertation avec le jeune et ses personnes ressources tout en travaillant en étroite collaboration avec le référent.
- L'assistant social, garant du dossier administratif, travaille en co-intervention avec le référent et participe à l'instauration d'un cadre de travail.
- Les regards croisés du psychologue, de l'assistant social et du référent viennent nourrir la discussion en équipe et doivent permettre de dégager des pistes d'intervention ainsi que les modalités de mise en œuvre. Il s'agit, en se basant également sur la situation de départ et les objectifs du mandat, d'identifier le niveau d'intervention de chacun en tenant compte des ressources familiales disponibles.

Lorsque les retours en famille ne peuvent s'organiser directement, les entretiens, visites et retours se font de manière progressive et s'intensifient dans le temps.

Globalement, les contacts commencent par de simples appels téléphoniques, suivis des visites avec des

retours au Castia. Cela peut débuter par une visite les mercredi après-midi pour finalement permettre à l'enfant de passer toutes ses vacances scolaires en famille.

Selon l'évolution de la situation, un projet de réintégration est mis en place et le processus peut se construire avec la famille.

Le suivi en famille est généralement assuré par l'éducateur-référent mais une co-intervention peut être mise en place par le titulaire, lui permettant de s'adjoindre l'aide d'un membre de l'institution (directeur, coordinateur, assistant social, psychologue).

Ce suivi passe par des visites en famille qui sont régulièrement organisées (au moins toutes les deux semaines). En fonction des objectifs atteints, cette cadence peut augmenter ou diminuer. Il n'y a pas de délais fixes. En agissant de la sorte, nous laissons aux parents la possibilité d'augmenter leurs responsabilités et leur autonomie.

Dans certaines situations, nous proposons aux parents d'autres services (CPAS, médiation de dettes, aide familiale, etc.) pouvant les accompagner dans leurs difficultés si nécessaire.

Cela étant, une réintégration dans le milieu de vie n'est pas toujours possible et il nous faut dès lors préparer une mise en autonomie du jeune.

6. PRÉPARATION DE LA SEMI-AUTONOMIE

L'institution dispose de deux kots destinés à aider la jeune à préparer sa mise en autonomie.

Celui-ci doit être âgé de plus ou moins 16 ans. Le but est de lui permettre d'intégrer un kot extérieur dans les meilleures conditions possibles.

Nous travaillons avec lui afin de lui donner un maximum de moyens et d'outils pour être preneur et acteur de son projet de départ et ce, afin d'éviter qu'il ne soit dépassé par les difficultés qu'il rencontrera. Le principe du pré-kot est bien un accompagnement et une préparation pour la suite.

Il plonge le jeune dans une réalité approchant celle de l'après institution tout en lui assurant un suivi rapproché.

Il s'agit donc de créer un climat d'apprentissage sécurisé et sécurisant pour le jeune que l'on accompagne. Le responsable des mises en autonomie se montre présent et disponible pour l'aider le jeune à évoluer positivement et à s'épanouir dans ce projet.

7. LA MISE EN AUTONOMIE

Une fois la phase de pré-kot terminée, notre éducateur responsable des autonomes (également assistant social mi-temps) poursuit son accompagnement. Son rôle est alors de donner toutes les chances aux jeunes, âgés d'environ 17 ans, de construire un projet de mise en autonomie en situation réelle.

Le jeune utilise tous les moyens disponibles (réseaux sociaux, internet, connaissances) afin de trouver un logement. Ce dernier est, si possible, recherché dans un rayon géographique de plus ou moins 35 kilomètres et ce, afin de préserver les liens et ses centres d'intérêts (famille, travail, loisirs, institution, etc.).

Il est accompagné dans toutes les démarches inhérentes à un emménagement (bail, état des lieux, prise des index, contrat énergie, etc.).

L'équipe se joint également au jeune et au titulaire de ce dernier pour confectionner « le trousseau », aider au déménagement, etc.

Le responsable des autonomes maintient une étroite collaboration régulière avec toutes les personnes ressources disponibles (parents, famille élargie, famille d'accueil, etc.) ainsi qu'avec les différents intervenants en place (école, propriétaire, CPAS, mutuelle, thérapeute, ...).

D'une manière générale, il prolonge le travail entamé en pré-kot tout en tenant compte de la réalité quotidienne (scolarité, trajets) du jeune et en se basant sur ses acquis, ses compétences, ses possibilités, ses envies, son projet d'avenir. Nous établissons un tableau des « revenus » et des dépenses fixes et variables. Avec lui, nous planifions le paiement de ses factures (éviter l'endettement) et de ses achats quotidiens.

Nous réfléchissons avec le jeune afin qu'il puisse conserver son tissu relationnel déjà en place (famille, famille d'accueil, amis, etc.) et agrandir son cercle de connaissances à travers des activités ludiques ou sportives.

Notre intervention prend généralement fin à la majorité du jeune en même temps que son inscription aux services compétents (CPAS, FOREM, ONEM, etc.). Toutefois, nous le rassurons en l'invitant à nous contacter au besoin. Au terme de notre intervention, nous espérons qu'il aura acquis suffisamment de compétences pour faire face aux multiples facettes de la vie en société.

Une fois la majorité atteinte, le jeune n'est plus sous notre responsabilité sauf si une demande de prolongation est introduite en son nom au SAJ.

VI. LES MOYENS ET LES OUTILS

A. RÉFÉRENTS THÉORIQUES SUR LESQUELS SE FONDE LA MÉTHODOLOGIE DU SERVICE

1. RÉFÉRENCE THÉORIQUE : APPROCHE SYSTÉMIQUE

S'il est vrai que nous utilisons plutôt un éventail de références théoriques bien distinctes mais pourtant tellement complémentaires, nous nous basons principalement sur l'approche systémique développée sous l'impulsion de l'anthropologue Gregory Bateson, plus connu sous le nom de l'école de Palo Alto.

L'approche systémique se distingue des autres approches par sa façon de comprendre les relations humaines : l'individu fait partie et est influencé par différents systèmes : familial, professionnel et social. Les personnes dépendent les unes des autres et leurs échanges se font selon des règles implicites de communication utilisées le plus souvent de manière inconsciente. Les difficultés d'une personne signalent une souffrance qui peut parfois être celle d'un système.

L'approche systémique prend donc en compte la communication et les interactions entre les individus. Elle est particulièrement utilisée en thérapie familiale car une famille constitue un système social naturel.

Mais l'approche systémique peut bien sûr s'appliquer aussi dans le cadre d'une thérapie individuelle et non familiale : il n'est pas nécessaire de faire participer tout un groupe pour opérer un changement. Modifier unilatéralement ses relations avec les autres personnes du système peut avoir un effet sur le fonctionnement du groupe.

Cette approche permet de tenir compte également des loyautés, des mythes, des secrets et des différents cycles de la vie du système. Un système familial peut en effet vivre différents stades de développement, différents cycles de vie : la formation du couple, la naissance des enfants, la période de l'adolescence, le départ des enfants, le vieillissement.

Chaque nouvelle étape demande des changements au sein des relations entre les membres. Des réajustements doivent être faits. Certains systèmes plus rigides vivent difficilement ces périodes de transition et ne trouvent pas une réponse adéquate face à l'exigence de changements. C'est souvent à ce moment que des symptômes peuvent apparaître chez un des membres de la famille.

Le symptôme n'est plus perçu comme ayant fonction de maintenir l'homéostasie dans le système, mais comme indiquant un état de crise et un désir d'évolution.

Afin de nous aider à organiser l'information obtenue sur un système, différents instruments peuvent être utilisés, tels : la carte familiale et le génogramme. Ce dernier est un graphique représentant une constellation familiale sur plusieurs niveaux générationnels.

Ce génogramme peut donner des informations concernant les noms, les prénoms et la filiation. Il peut donner des informations concernant les noms, les prénoms. Il peut également indiquer des dates de naissances, de mariages, de maladies ou de décès (Benoît et coll., 1988, p. 220).

2. FONCTIONNEMENT EN INTERDISCIPLINARITÉ

Nous fonctionnons également selon un travail d'équipe en interdisciplinarité, ce qui permet de mettre en relation d'échanges et de travail des personnes dont la formation professionnelle est différente en vue d'offrir une complémentarité suffisante pour accompagner correctement les jeunes, ainsi que leur famille, faisant face à problèmes multiples.

Il s'agit d'une unité fonctionnelle, prenant place dans un espace commun, composée de plusieurs compétences variées et collaborant à un même but, que seule l'équipe peut atteindre. Les décisions s'obtiennent par consensus (réunions) et les activités se coordonnent selon une approche multidimensionnelle des besoins du jeune.

L'équipe a conscience que ces besoins ne peuvent être satisfaits que par la collaboration. Cette dernière nécessite des transformations réciproques dans chacune des disciplines, afin d'augmenter son efficacité et de permettre qu'une synergie, une identité et une couleur s'installent dans l'équipe.

Par conséquent, les résultats sont perçus comme étant ceux de l'équipe et non ceux d'une discipline particulière. (Voyer, 2000, p. 39-40)¹.

¹ Voyer, Philippe. « L'interdisciplinarité, un défi à relever ». The Canadian Nurse/L'infirmière canadienne, (Mai 2000), 39-44.

3. ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT

Nous mettons aussi en place le principe de zone proximale de développement afin de veiller à ce que le jeune soit dans une situation de réussite tout en tenant compte un maximum de sa situation personnelle complexe.



¹ Concept central dans les travaux de Vygotsky. <http://www.definitions-de-psychologie.com/fr/definition/zone-proximale-de-developpement.html>



www.differentiation.org



Service des ressources éducatives

B. RÉUNIONS

Les réunions d'une durée de trois heures, se déroulent avec la participation des éducateurs du groupe, de l'assistant social, de la psychologue, des coordinateurs et de la Direction et sont modulées sur le mois de la façon suivante :

LE PREMIER JEUDI : Réunion du groupe Olivier

Ce sont les éducateurs qui, à tour de rôle, animent la réunion grâce au classeur de suivi des jeunes dont ils sont référents, ceci dans l'optique d'un plus grand investissement des éducateurs et d'une plus grande aisance dans le partage des informations. Toutes les décisions prises durant cette réunion sont consignées dans le **cahier de réunion**.

Il s'agit d'un moment essentiel, tant sur le plan organisationnel que pour permettre à chaque enfant d'être considéré dans sa spécificité, notamment dans l'élaboration de son Projet Éducatif Individualisé (P.E.I.).

Pour les grands comme pour les petits, les P.E.I. globaux et spécifiques font l'objet d'un suivi particulier et, pour chaque synthèse, un espace est dédié à la parole du jeune, ainsi qu'à la famille ou aux personnes ressources.

LE DEUXIÈME JEUDI :

De 9h à 10h25, a lieu la réunion d'élaboration des P.E.I et la préparation des synthèses du groupe Olivier. En parallèle, se déroule la réunion complémentaire du groupe Castia et, après la pause, les groupes s'inversent : réunion P.E.I et synthèse pour le groupe Castia, tandis qu'à lieu la réunion complémentaire pour le groupe Oliver.

LE TROISIÈME JEUDI : réunion du groupe Castia

LE QUATRIÈME JEUDI : la réunion commune.

Tous les membres du personnel de l'institution sont conviés à y participer. C'est l'assistante de direction qui prend note, afin d'établir un PV de la réunion (P.E.I)

LE PROJET ÉDUCATIF INDIVIDUALISÉ

Le Projet Éducatif doit être considéré comme un outil de travail essentiel assurant une approche multidimensionnelle du jeune pris dans sa singularité.

De fait, respecter la spécificité d'une personne nécessite une prise en considération de l'ensemble de ses facettes évolutives et d'en analyser les forces et les faiblesses associées afin de dégager des actions concrètes, transversales et interdisciplinaires tant sur le plan pédagogique que psychothérapeutique.

Dans une optique constructive se voulant efficiente, une grille d'approche professionnelle favorisant une réflexion concertée permet de cibler concrètement une difficulté à travailler. Il en ressort la définition d'un objectif associé à une stratégie méthodologique mise en place à un moment précis, par des personnes ressources désignées.

Une dernière étape essentielle consiste à l'évaluation de ce qui a été travaillé pendant une période fixée. Il s'agit de s'octroyer un temps d'arrêt pour relancer une dynamique en prenant en considération l'aboutissement partiel ou total de l'objectif, et en réajustant voire en modifiant ce qui s'avère être pertinent à travailler avec le jeune.

L'équipe est garante du suivi inhérent à l'aboutissement de ce processus en perpétuelle réflexion face à nos jeunes, et en perpétuelle mutation dans tout ce qu'ils ont de réceptif même au travers des blocages significatifs.

C. LE CONSEIL EDUCATIF

Le Conseil éducatif répond aux obligations en vertu de l'application des arrêtés, à savoir :

1. Il doit avoir lieu au moins une fois par an (il se tient généralement en juin)
2. Il fait le point de la mise en œuvre du projet éducatif y compris l'application du code de déontologie dont un fascicule est toujours à disposition.
3. Un programme de formation et de supervision pédagogique y est proposé et adopté.
4. Une copie de l'arrêté d'agrément du service et du projet éducatif est mise à disposition.

5. Une information est donnée dans les trois mois de l'AG sur les comptes annuels et l'affectation des subventions.
6. Nous mettons les dispositions adéquates en place pour que les jeunes soient considérés comme des acteurs dans un but essentiel de créer une dynamique interactive entre eux et l'équipe.
7. Une évaluation du projet éducatif est réalisée au moins tous les deux ans et si nécessaire, une mise à jour est effectuée. Tous les cinq ans, le projet éducatif doit être actualisé en vue d'améliorer l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des jeunes et de répondre à l'évolution des besoins.

Celui-ci se tient une fois par an au sein de l'institution. L'ordre du jour, ainsi que la date de la réunion, sont communiqués aux membres de l'équipe par mail et courrier dans le casier de chacun. Le Conseil éducatif est également renseigné à l'horaire. Ainsi, l'équipe a le temps de préparer la réunion et, au besoin, d'ajouter des sujets à aborder.

Le Conseil est animé par la direction dans le but de suivre la trame de l'ordre du jour et un procès-verbal est rédigé. C'est un moment d'échanges et de partages entre les différentes fonctions de l'institution, permettant d'analyser au mieux la situation actuelle et d'envisager de nouvelles perspectives après l'évaluation de l'année écoulée.

D. LE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

Les réunions communes permettent de garantir le travail interdisciplinaire. L'équipe (toutes fonctions confondues) aborde différents aspects organisationnels et fonctionnels nécessaires à poursuivre la poursuite de nos missions au travers d'une dynamique de travail pertinente et cohérente.

Nous mettons également en place des supervisions où se retrouvent l'ensemble de l'équipe, afin d'aborder les problématiques rencontrées et d'avoir un échange autour des différentes perceptions suivant la fonction exercée.

Nous avons également le souhait de mettre en place des intervisions avec d'autres services du secteur de l'aide à la jeunesse, pour permettre une ouverture vers l'extérieur par des échanges sur les pratiques professionnelles.

E. LES MOYENS DE COMMUNICATION INTERNE

- **Le carnet de communication**

Il s'agit d'un outil d'organisation (notes, pense-bête, rendez-vous, ordre du jour des réunions, compte-rendu de la journée,...).

- **Le cahier pédagogique**

Il est ouvert au nom de chaque enfant. Régulièrement, l'éducateur consigne l'observation du jeune et commente son mode de fonctionnement en lien avec sa vie institutionnelle et familiale.

- **L'agenda**

Il est utilisé afin de noter quotidiennement les rendez-vous, et de s'assurer qu'ils soient effectivement assumés, et par qui.

F. SUPERVISION ET FORMATION

Un plan de formation, discuté en Conseil éducatif, est établi afin de répondre au mieux aux différentes demandes rencontrées par l'équipe. Il est conçu de manière à combiner, d'une part, des analyses cliniques de certains jeunes et d'autre part, une réflexion introspective de l'équipe toutes fonctions confondues, afin d'améliorer notre mode de fonctionnement.

Précisons que le plan ne se substitue pas aux demandes individuelles. En effet, chaque membre du personnel est informé des formations individuelles possibles et peut y participer sur simple demande à la direction.

G. LA REUNION D'ENFANTS

✓ DANS LE GROUPE CASTIA :

Il est essentiel de permettre à chacun d'être acteur. Tous les quinze jours a lieu une réunion avec tous les enfants du groupe. Leur présence y est obligatoire. C'est un lieu de parole où chacun a le droit de s'exprimer tout en apprenant à laisser les autres s'exprimer également. L'enfant est acteur de la réunion. L'éducateur chargé d'animer aborde un thème particulier, mais le jeune est également invité à apporter des thèmes dont il voudrait parler, qu'il s'agisse de la vie au Castia ou d'autres sujets qu'il trouve important d'aborder.

C'est également l'occasion de formuler des demandes. Ces dernières seront notées et discutées au cours de la réunion d'équipe. Les réponses seront transmises à la prochaine réunion de jeunes. Un enfant, élu par vote, est chargé de représenter le groupe de jeunes. Il a pour mission de :

- Relever auprès de ses pairs les sujets qui seront discutés en réunion
- Prendre des notes durant la réunion
- Veiller à la mise en application des décisions prises.

Tous les sujets sont abordés dans le respect des autres et nous nous efforçons de renforcer positivement la dynamique du groupe à la fin de chaque séance.

Dans ce cadre, les jeunes ont réellement la possibilité de s'exprimer entre eux, de se découvrir autrement et d'aborder des questionnements afin de mieux se comprendre.

✓ DANS LE GROUPE OLIVIER :

La psychologue, en collaboration avec l'équipe, veille à l'apprentissage de la circulation de la parole dans le respect de chacun pour que ce moment d'échange soit le plus productif possible et permette de vivre au quotidien dans un climat serein.

Précisons que les réunions au sein des deux groupes visent également à informer les jeunes des changements comme les nouvelles entrées et/ou départs d'un enfant, d'un membre du personnel, d'éclaircir un règlement, de changer une règle, etc.

H. LE SOUPER FRATRIE

À l'arrivée d'un nouvel enfant, un travail d'intégration est nécessaire qui doit tenir compte de son individualité, mais aussi, le cas échéant, préserver ses liens intrafamiliaux. Ainsi, si l'enfant fait partie d'une fratrie et que celle-ci entre dans l'institution, elle va avoir un impact potentiellement important sur la dynamique du groupe. Elle va modifier de fait des règles intrinsèques à l'ensemble de cette dynamique. En effet, tout le monde participe aux règles du système et le moindre changement mène à une remise à niveau (homéostasie du système).

Alors que les fratries, lorsqu'elles arrivent au Castia, sont imprégnées des règles de vie de leur milieu familial et ont des représentations toutes personnelles du placement, les enfants déjà présents au Castia ont acquis une dynamique de fonctionnement cohérent, et les membres de l'équipe ont négocié avec eux des règles propres à leur groupe.

On peut donc s'interroger sur les similarités intra-groupales, les divergences inter-groupales ainsi que sur les notions d'endogroupe (celui dans lequel nous nous intégrons, et qui correspond donc à notre conception du monde) et d'exogroupe (= l'autre).

Ces soupers intra-fratrie ont pour but de ne pas devoir mettre en place un système de lutte de pouvoir, mais d'amener les membres de la fratrie à exprimer leurs propres représentations du monde dans un cadre, celui du service. De cette façon, ils peuvent préserver leurs liens privilégiés et garder un vécu commun qui leur est propre.

Ils leur permettent de s'exprimer en tant que membre d'une même famille et non, bien souvent, d'un groupe choisi pour eux (mandant par exemple). Nous essayons par ce moyen de préserver un terrain favorable au maintien des liens parents-enfants/enfants-parents, ce qui permet aussi aux enfants de ne pas devoir entrer dans des conflits de loyauté.

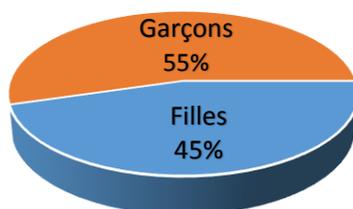
Lors de ce moment et de ce lieu d'existence propre à cette famille, les enfants peuvent parler de la représentation qu'ils se font (dans cette famille) du placement, ou de la règle qui veut que le cadet soit préféré, par exemple.

C'est également l'occasion pour une fratrie de se trouver en famille au sein de l'institution dans un lieu différent du reste du groupe. Ce souper donne la possibilité aux enfants et aux parents de discuter du système familial (relations) avec les intervenants et de parler de leur vécu lors de leurs retours en famille (week-ends, congés).

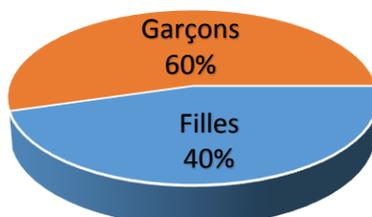
VII. ORGANIGRAMMES EXPLICATIFS

a) Les enfants pris en charge

En 2019, le groupe **Castia** a accueilli 11 filles et 12 garçons, la mixité est équilibrée.



En 2019, le groupe **Olivier** a accueilli 6 filles et 9 garçons.



D'une manière générale, les garçons prédominent dans les deux groupes. Cela étant, nous veillons à un accueil équilibré des filles comme des garçons vu la configuration de nos bâtiments et l'organisation des chambres.

Notre agrément pour 31,5 situations (officialisé le 1er juillet 2019) a permis un taux d'occupation annuel largement atteint vu l'accueil de 2 fratries.

Cette augmentation de capacité a donné lieu à une réorganisation du travail et à un renforcement du taux d'encadrement notamment pour le travail en famille, le suivi des autonomes et la mise en place d'activités.

Le taux d'accueil conséquent nécessite un investissement considérable de l'entièreté de l'équipe, toutes fonctions confondues.

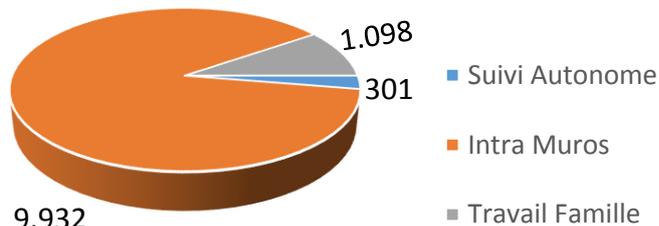
b) Répartition selon les codes de présence :

Avec les taux d'occupation en vigueur pour l'année 2019, nous comptabilisons 98,55% tous codes confondus. Si nous décortiquons les taux de présence, nous obtenons 2,66% pour les suivis de nos autonomes et 9,59% pour nos suivis en famille. Le taux de présence en intra-muros est de 87,66%.

Le faible écart de pourcentage entre les 98,55% effectifs et les 100% à atteindre s'explique par les délais d'admission faisant suite aux dates de départ de nos bénéficiaires.

La lecture de ce tableau, met clairement en avant que notre mission principale est l'hébergement.

Répartition selon les codes présence	
	Nombre de journées
Travail famille	1.098
Suivi Autonome	301
Intra-Muros	9.932
TOTAL	11.331



Le suivi des réinsertions en milieu de vie devient de plus en plus compliqué et varié, de par la multitude de difficultés rencontrées par les personnes ressources de nos bénéficiaires.

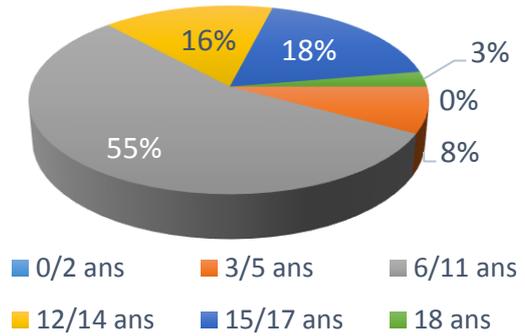
La précarité des familles s'étend de plus en plus. Elle ne se situe plus seulement au niveau économique, mais aussi sur le plan plus social et relationnel. Ajoutons que nous sommes confrontés de plus en plus à des milieux où des souffrances d'ordre psychique, voire psychiatrique, nécessitent la collaboration d'intervenants plus spécialisés.

Pour faire face à ces situations très problématiques, et pour augmenter les chances d'une réinsertion dans leur milieu de vie, il est essentiel que le travail en famille reste intense et régulier.

Aussi, une co-intervention est mise en place le plus souvent possible avec l'éducateur référent du bénéficiaire concerné et une personne ressource de l'équipe (directeur, coordinateur, assistant social ou psychologue).

Lorsque la réinsertion en milieu de vie est impossible, un projet de mise en autonomie est élaboré. L'assistant social a été désigné pour consacrer son mi-temps éducateur au suivi des pré-autonomes et autonomes. Son mi-temps assistant social permet de cette manière une prise en charge du jeune complémentaire et globale.

Âge	Nbre d'enfants	Garçons	filles
0-2 ans	0	0	0
3-5 ans	3	1	2
6-11 ans	21	11	10
12-14 ans	6	5	1
15-17 ans	7	5	2
18 ans	1	0	1
TOTAL	38	22	16



Ce tableau prouve que notre institution accueille des bénéficiaires dont la tranche d'âge reste jeune. Cela étant, la plupart d'entre eux poursuivent leur placement de l'an passé.

Notre très jeune population (8%) a l'âge d'aller en maternelle. La majorité de nos bénéficiaires est en âge de fréquenter les cycles d'enseignement primaire (55%). Les autres (37%) entament le cycle du secondaire, tous types confondus.

Cela étant, l'âge moyen des jeunes pris en charge au sein de l'institution en 2019 est de 11 ans.

c) Les situations

Le suivi des réinsertions en milieu de vie :

- la réinsertion en famille d'un adolescent s'est poursuivie jusqu'en juillet
- une réinsertion en famille pour une jeune s'est mise en place depuis septembre 2019
- deux frères sont également retournés en famille en septembre 2019 et leur suivi se poursuivra en 2020.

Les suivis de nos jeunes en autonomie :

- l'aîné de l'institution a débuté sa mise en autonomie en août 2019 et celle-ci se poursuivra en 2020
- la mise en autonomie d'une adolescente s'est clôturée en mai 2019.

Intra-Muros :

Cette année, nous avons suivi 38 enfants dont 9 nouvelles entrées :

- deux sœurs sont arrivées en février,
- leur frère est venu les rejoindre fin septembre
- des jumeaux sont arrivés au mois de juin
- une jeune fille nous a rejoint à la mi-octobre
- deux frère et soeur ont été accueillis fin novembre
- une petite fille est arrivée en mai.

Notons que :

- l'aînée du Castia a débuté sa pré-autonomie en kot intérieur en octobre et celle-ci se poursuivra en 2020
- la pré-autonomie d'un adolescent a dû être interrompue vu le manque de maturité de ce dernier. Il a réintégré son milieu de vie en janvier 2020 et nous en assurons le suivi.

Durant cette année 2019, cinq mandats ont été clôturés :

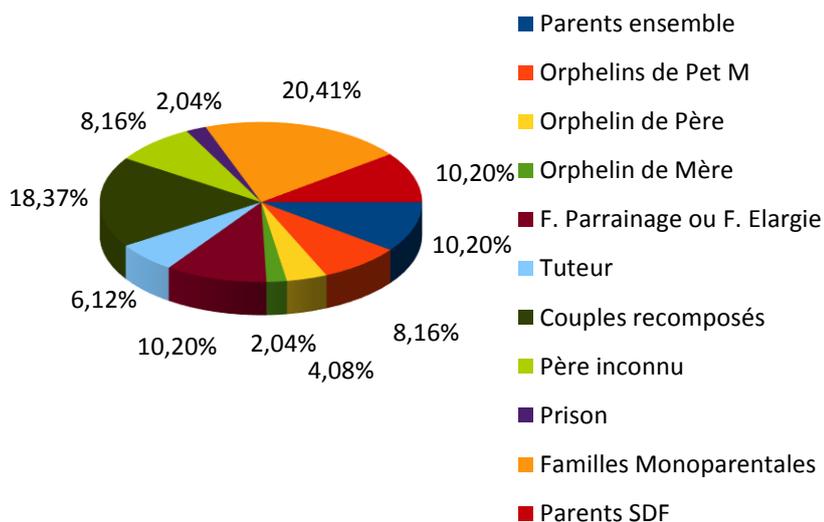
- un petit garçon de 6 ans a été orienté en SRJ début septembre
- la réinsertion familiale d'un adolescent s'est clôturée en Juillet
- nous avons sollicité la clôture de la situation d'un jeune en octobre
- une jeune fille a eu 18 ans et a souhaité voler de ses propres ailes
- la réinsertion en milieu de vie d'un enfant s'est clôturé début juillet et vit en Famille d'accueil.

Ajoutons qu'un enfant fait l'objet d'un double-mandat partagé entre notre institution et un hôpital (les Feux-Follets) depuis 26 août 2019.

d) Situations parentales

Rappelons que les situations parentales tiennent compte des fratries et qu'une fratrie est égale à une situation familiale. Selon ce diagramme, on peut conclure que 20,41% des enfants proviennent d'un milieu monoparental et que dans ce type de famille, on retrouve 8,16% de pères inconnus, 10,20% de parents sans domicile mais aussi que le père peut être détenu (2,04%). Ce pourcentage englobe également les pères et mères célibataires, les veufs ou veuves (6,12%).

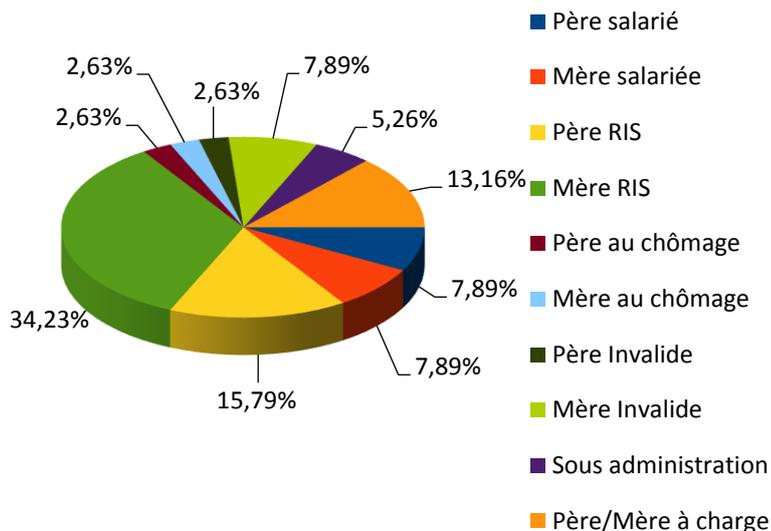
SITUATIONS FAMILIALES		
Parents ensemble	5	10,20%
Orphelin de Père et Mère	4	8,16%
F. Parrainage ou F. Elargie	5	10,20%
Tuteur	3	6,12%
Couples recomposés	9	18,37%
Père inconnu	4	8,16%
Prison	1	2,04%
Orphelin de Père	2	4,08%
Orphelin de Mère	1	2,04%
Familles Monoparentales	10	20,41%
Parents SDF	5	10,20%
TOTAL	49	100%



D'une manière générale, les enfants proviennent de familles dont 10% des parents restent unis (mariés ou pas) et que la plupart des parents séparés (18%) ont reformé un noyau familial évitant de cette manière la solitude.

En 2019, nous avons accueilli deux frère et sœur (orphelins de père et mère) et une petite fille est devenue orpheline (mère décédée). Pour leur éviter un isolement institutionnel, et en accord avec les mandants, nous leur avons trouvé un soutien extérieur (famille de parrainage, famille élargie).

SITUATIONS FINANCIÈRES		
Père salarié	3	7,89%
Mère salariée	3	7,89%
Père RIS	6	15,79%
Mère RIS	13	34,23%
Père Chômeur	1	2,63%
Mère Chômeuse	1	2,63%
Père Invalide	1	2,63%
Mère Invalide	3	7,89%
Sous administration	2	5,26%
P/M à charge	5	13,16%
TOTAL	38	100%



Les tableaux démontrent à nouveau une précarité de plus en plus probante. Sur l'ensemble des familles rencontrées cette année, 50% perçoit le RIS, 15,79% perçoit une allocation de remplacement (chômage, invalidité), 5% sont à charge (prison). Notons que 13,16% des familles ont des difficultés de gestion et font l'objet d'un suivi budgétaire ou d'une administration de biens. Seuls 15,78% des parents sont salariés. Cela étant, il s'agit principalement de contrat de travail provisoire (intérim, ALE).

À ces situations précaires, s'ajoutent des carences tant affectives que relationnelles. Les familles ont difficile à se mobiliser et à travailler certains comportements, souvent par manque de motivation. Le risque est de malheureusement revivre ou d'amplifier une situation de misère sociale.

e) Motifs de placement

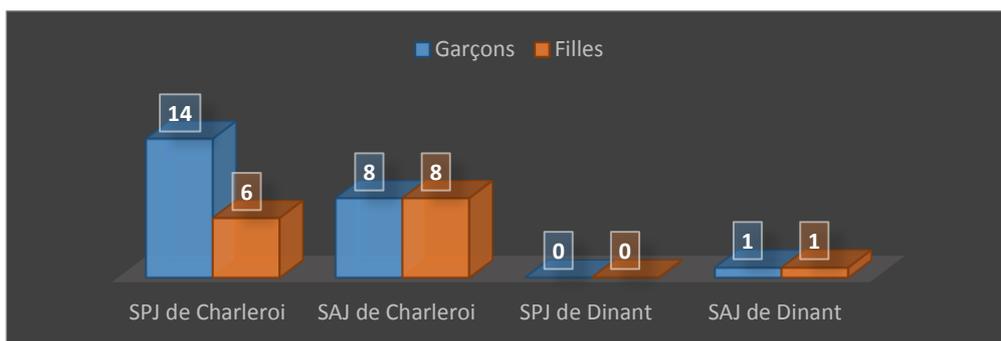
Dans la grande majorité des enfants que nous accueillons, ce sont les difficultés personnelles des parents qui engendrent le placement, mais aussi l'absence de personnes ressources.

À savoir :

- Difficulté des parents à jouer leur rôle (parents dépassés, négligences éducatives)
- Difficultés relationnelles au sein de la famille
- Difficultés matérielles et financières (grande précarité)
- Grande négligence (au niveau des soins, de l'alimentation, de l'hygiène, ...)
- Maltraitance physique et psychologique
- Problèmes d'assuétudes de la part des parents (drogues, alcool, ...)
- Difficultés des jeunes : problèmes de comportement (refus de l'autorité)
- Absentéisme scolaire, difficultés psychologiques.

Par manque d'alternative immédiate, nous avons accueilli en 2019, des enfants dont les deux parents sont décédés.

f) Répartition des instances de placement courant 2019



Rappelons que suite à l'augmentation de notre taux d'occupation lié à la révision de notre agrément, la répartition des places dédiées a été officiellement fixée comme suit :

- 16 spj charleroi
- 14 saj charleroi
- 2 spj de dinant.

Au fur et à mesure des situations clôturées, la procédure d'admission tient compte de la répartition des places dédiées et ce, afin d'être prochainement en phase avec celle-ci.

g) Scolarité

Comme l'année civile chevauche deux périodes scolaires (de janvier 2019 à juin 2019, et de septembre 2019 à décembre 2019), notre analyse reflète le passage (ou non) de nos enfants dans la classe supérieure. Précisons que pour une meilleure statistique, nous n'avons comptabilisé que les enfants ayant résidé au moins 6 mois dans notre institution sur l'année 2019.

La différence des chiffres dans les deux tableaux s'explique comme ceci :

- dans l'enseignement maternel ordinaire : par le départ d'un enfant de notre institution et par le passage d'un enfant vers l'enseignement primaire ordinaire.
- dans l'enseignement secondaire spécialisé : par le passage de deux enfants de l'enseignement ordinaire primaire spécialisé vers l'enseignement secondaire spécialisé.

D'une manière générale, si nous comparons les deux tableaux, on constate peu de changements numériques depuis l'an passé car les enfants déjà présents en 2018 ont quasiment tous poursuivi leur cycle d'enseignement.

Par ailleurs, les deux tableaux s'équilibrent d'une part, grâce aux réinsertions en milieu de vie ou autres réorientations et d'autre part, aux nouvelles arrivées durant ce chevauchement de période scolaire.

SITUATIONS SCOLAIRES AU 30 JUIN 2019		
Enseignement maternel ordinaire	6	18,18%
Enseignement maternel spécialisé	0	0%
Enseignement primaire ordinaire	12	36,36%
Enseignement primaire spécialisé	7	21,21%
Enseignement secondaire général	2	6,06%
Enseignement secondaire spécialisé	2	6,06%
Enseignement secondaire technique	1	3,03%
Enseignement secondaire professionnel	3	9,09%
CEFA	0	0%
Total situation scolaire au 30/06/2019	33	100%

SITUATIONS SCOLAIRES AU 1 ^{er} SEPTEMBRE 2019		
Enseignement maternel ordinaire	4	12,12%
Enseignement maternel spécialisé	0	0%
Enseignement primaire ordinaire	12	36,36%
Enseignement primaire spécialisé	7	21,21%
Enseignement secondaire général	2	6,06%
Enseignement secondaire spécialisé	4	12,12%
Enseignement secondaire technique	1	3,03%
Enseignement secondaire professionnel	3	9,09%
CEFA	0	0%
Total situation scolaire au 01/09/2019	33	100%

De nombreux enfants éprouvent beaucoup de difficultés pour trouver une motivation à travailler, à étudier, à se concentrer et à faire leurs devoirs. Rappelons que pour certains enfants, des troubles de l'apprentissage et/ou relationnels se sont avérés avec le temps, et on constate malheureusement une augmentation des troubles d'ordre psychiatrique.

Ceci étant, si le pourcentage de scolarisation dans l'enseignement spécial prouve l'existence de troubles d'apprentissage et/ou de comportement, c'est le fruit d'une analyse globale de l'équipe éducative, du corps professoral, des PMS et autres (psychologues, pédopsychiatres, etc.) qui marque la volonté de respecter le rythme du développement de l'enfant pris dans sa spécificité.

Comme l'an passé et en complément de l'équipe, l'éducatrice déjà mobilisée pour accompagner nos plus jeunes enfants (cycle primaire) a poursuivi le soutien scolaire.

Nous constatons que :

- 4 enfants sont passés dans la classe supérieure en maternelle ordinaire ;
- 1 enfant est passé du cycle maternel ordinaire à un enseignement primaire spécialisé mais a quitté notre institution en septembre ;
- 1 enfant a quitté le cycle maternel ordinaire et est en enseignement primaire ordinaire ;
- 10 enfants ont tous réussi leur année et sont passés dans la classe supérieure de leur cycle d'enseignement primaire ordinaire ;
- 1 petite fille est passée dans l'année supérieure dans son cycle en enseignement primaire ordinaire mais a quitté notre institution en juillet 2019 ;
- 1 enfant a été réorienté du cycle d'enseignement primaire ordinaire au cycle d'enseignement primaire spécialisé ;
- 2 enfants poursuivent leur scolarité en enseignement primaire spécialisé ;
- 2 enfants sont arrivés fin juin 2019 et ont poursuivi leur cycle d'enseignement primaire spécialisé ;
- 1 enfant est resté dans son cycle primaire spécialisé avec classe de langage ;
- 2 enfants ont terminé leur cycle primaire spécialisé et poursuivent l'enseignement secondaire spécialisé ;
- 2 adolescents ont réussi leur année et sont passés dans l'année supérieure de l'enseignement secondaire professionnel ;

- 1 adolescent avait entamé un cycle en enseignement professionnel mais des troubles psychiatriques ont perturbé sa scolarité. A l'aube de sa majorité, il est devenu élève libre ;
- 1 adolescente a réussi et termine son cycle d'enseignement secondaire technique ;
- 1 adolescent a réussi et passe dans l'année supérieure en enseignement secondaire général ;
- 1 adolescent est passé dans l'année supérieure du cycle d'enseignement secondaire général et a quitté notre institution au mois de juillet 2019 ;
- 2 adolescents poursuivent leur cycle d'enseignement secondaire spécialisé.

L'éloignement du milieu de vie originel provoque inéluctablement des perturbations, des frustrations. Cela impose à l'enfant un nouveau mode de fonctionnement, une nouvelle manière de vivre.

Il doit réorganiser son « existence » et ce, à tous niveaux. Il doit intégrer un groupe de vie et se plier aux règles de ce groupe, mais il doit – dans un même temps – réintégrer un groupe scolaire avec des difficultés similaires.

L'éloignement du milieu de vie, la séparation avec la famille, sont des situations extrêmement anxiogènes pour tout un chacun. Nos enfants fournissent des efforts considérables pour se réintégrer. Aussi nous ne manquons pas de les féliciter et leur rappelons qu'ils peuvent être fiers d'eux pour le parcours scolaire qu'ils nous proposent et ce, malgré les nombreuses embûches.

VIII. ACTIVITÉS ORGANISÉES AU CASTIA

Il y a ici la volonté de renforcer la mise en place d'activités par l'engagement, via notre nouveau taux d'encadrement lié à notre nouvel agrément, d'un mi-temps éducateur par groupe afin, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe et grâce au soutien de nos sponsors, de permettre aux enfants de vivre des moments magiques tant en intra-muros qu'en extra-muros.

a. INTRA-MUROS

1/Bricolages



Ils créent des ateliers par groupe de 4 ou 5 enfants. Ces petits groupes réalisent diverses créations artistiques en vue de décorer les groupes selon les thématiques du moment (Halloween, Noël, Saint-Nicolas).

Ils réalisent également des petites cartes de remerciements aux diverses associations et donateurs.

2/Cuisine

Comme de coutume, notre équipe s'adonne à la confection de pâtisseries avec les enfants. Cela va de la simple salade de fruits aux gâteaux à l'ananas en passant par les crêpes, biscuits et autres viennoiseries.



3/L'Atelier Bien-Etre

En activité depuis 2018, cet atelier propose une variété d'activités pour les enfants du groupe Castia. Occasionnellement, il propose des activités familiales pour provoquer la collaboration entre les fratries.

Au cœur des activités, se trouvent les besoins individuels de chaque enfant, ses émotions, ses relations avec l'environnement, sa capacité à communiquer sans violence, la coopération avec les autres, et le respect d'eux-mêmes en collectivité.

Ici, chaque jeune trouve sa place pour déplacer ses problèmes personnels avec de la tolérance et du respect. Chacun a le droit d'être lui-même avec ses faiblesses, ses difficultés actuelles.

Diverses méthodes ou outils de travail sont proposés telles que la visualisation, la création d'un album photo avec une ligne du temps, une boîte de secrets ou de peinture, le dessin, la relaxation, la construction à travers le bricolage, les contes thérapeutiques.



Nous discutons de sujets actuels et importants, spécifiques pour les enfants, par exemple : mes droits dans le monde moderne, la communication verbale et non verbale, les questions de sexualité, les différences entre les garçons et les filles, la pleine conscience de leurs émotions et des autres autour de nous, la tolérance, le droit d'être soi-même.

Les jeunes s'intéressent souvent à d'autres motivations comme les rencontres, la participation à des conversations. Ici, les jeunes passent leur temps libre à développer leurs passions, leur personnalité et leurs centres d'intérêts.

Les activités ont lieu assez régulièrement et 3 à 6 personnes y assistent en même temps.

L'endroit pour l'atelier a été créé avec les jeunes pour les jeunes, c'est leur espace et leur lieu de recherche de la paix intérieure. Ils s'occupent également du maintien de l'ordre dans l'atelier.

4/L'Atelier « Conte »

L'idée de l'atelier « Contes » est née suite aux entretiens individuels avec les enfants confrontés à leurs difficultés personnelles et familiales et aux souffrances encourues. Nous constatons que les enfants ont appris à se protéger en se renfermant sur eux-mêmes. Ils n'ont que très peu de créativité et d'imaginaire. Grâce à cet atelier, on souhaite leur permettre de recontacter leur imaginaire et un monde magique.

À travers un conte, chaque enfant peut puiser ce dont il a besoin, retirer le positif de l'histoire et se l'approprier. En quelques mots, le conte est constitué d'un lieu de départ (souvent caractérisé par une situation de manque), d'un lieu de traversée (errance et recherche de signes de transformation) et d'un lieu d'arrivée où le manque est toujours réparé d'une manière ou d'une autre. A travers ce schéma et en écoutant le conte, l'enfant peut projeter sa propre histoire et essayer de trouver des petits signes de transformation qu'il peut transporter dans sa réalité afin de mieux vivre.

L'atelier est constitué principalement des jeunes enfants du groupe Olivier. Cela étant, il peut accueillir, sur demande, les enfants plus âgés des deux groupes. Les séances se font au rythme d'1 fois tous les 3 mois car d'autres occupations sont déjà mise en place (psychomotricité, bricolages, activités, sports, devoirs scolaires, suivis thérapeutiques, etc.). Il est animé par la psychologue et par un éducateur.

Le choix de l'animateur s'est fait spontanément car il s'agit - pour cet atelier - d'une démarche personnelle permettant d'allier la passion pour les contes et légendes mais aussi et surtout pour le plaisir de transmettre oralement des histoires. Concrètement, c'est un hommage à l'aïeul d'un éducateur qui a, d'ailleurs, eu l'idée originale de mettre en évidence son intérêt pour l'atelier via un logo de sa propre création et inspiré de son histoire familiale : « Les voyages d'Albert ».



Le logo représente un papy bienveillant avec bretelles et vieille chemise se promenant avec son petit-fils.

Dans le local destiné à cet atelier se trouve une valise contenant un « grimoire » dans lequel l'éducateur a retranscrit ses histoires.

Chacune d'elle a un thème en lien avec, soit la période de l'année, soit parce que la morale est adéquate à l'âge des participants ou tout simplement parce qu'elles sont originales et qu'elles ont émerveillé l'éducateur à un moment de sa vie.

Après la narration, un atelier de « création » est mis en place avec divers matériaux de bricolage avec lesquels les participants peuvent exprimer leurs ressentis, leurs souhaits du moment, ce qu'ils ont aimé, détesté ou préféré.

Par la suite, leurs productions/créations sont scellées à la bougie dans une enveloppe et placées dans le grimoire.

5/L'atelier « Psychomotricité »

Des ateliers de psychomotricité sont pris en charge par une éducatrice formée à cet effet.

Son importance au sein de l'institution :

De manière générale, les séances de psychomotricité relationnelle visent à développer les compétences motrices, affectives et sociales des enfants par le biais du jeu spontané et du plaisir vécu dans les expériences sensori-motrices et symboliques.

Pour les enfants, l'approche de l'adulte sera ludique et le matériel utilisé leur sera familier (balles, cerceaux, ...) afin de favoriser l'expression du corps.

La pratique psychomotrice éducative et préventive est conçue comme un itinéraire de maturation favorisant le passage du plaisir d’agir au plaisir de penser. Elle rassure l’enfant par rapport à ses angoisses.

Son importance auprès de notre public :

Notre institution se compose d’enfants qui souffrent, pour certains, de troubles tonico-émotionnels : instabilité, nervosité, agressivité, ou, au contraire, passivité, lenteur. D’autres, ont un retard dans leurs acquisitions psychomotrices : marche, propreté, etc.

L’enfant, en jouant, dit sa manière d’être au monde ; ce travail psychique est une fonction vitale pour lui. Le jeu métabolise les émotions, il permet de mettre en dehors de l’enfant quelque chose de son monde interne, il favorise le développement intellectuel et social, permet d’anticiper ce qui va arriver ou de revivre ce qui s’est passé, et il invite à la créativité.



Dans le local de psychomotricité, l’adulte accompagne l’enfant dans son développement psychomoteur. Il veille à la rééducation des fonctions instrumentales précédemment installées de manière incorrecte chez l’enfant. L’adulte peut également lui permettre de réaménager son rapport à lui-même et aux autres notamment pour les enfants présentant des troubles de la relation.

b. EXTRA-MUROS

1) À proximité de l'institution

Lorsque le beau temps le permet, nous partons nous balader à vélo ou à pieds aux alentours du Castia. Nous avons également eu l’occasion de faire des cabanes dans les bois, et faire un barrage dans le ruisseau tout proche de l’institution.



Cet été, une belle journée ensoleillée nous a permis de nous balader, de trouver des écrevisses et de découvrir d’autres petites larves étranges dans la rivière.

En 2019, nous avons lancé notre petite « opération de nettoyage » avec les enfants. Ils ont pu, de cette manière, se rendre compte des déchets abandonnés dans la nature par tout un chacun, et des dégâts occasionnés. Cette participation apprend aux enfants à ne pas jeter leurs déchets dans la nature.

2) Les Draisines

Les draisines (vélos sur rail) sont de drôles de machines à bord desquelles les enfants ont pu découvrir le paysage en se déplaçant sur la voie ferrée.

Ils ont pu pédaler à leur rythme sur l'ancienne voie ferrée longeant la pittoresque vallée de la Molignée, entre Falaën et Maredsous, dans la province de Namur.



3) Technopolis

Nos enfants ont pu découvrir de manière très ludique, différentes expériences scientifiques autour de divers univers comme la musique, la santé, la physique, etc.

C'est un centre interactif où les enfants explorent un univers à leur échelle. Ils ont passé la journée dans le grand espace d'exposition, au milieu d'installations interactives expliquant le rôle de la science et de la technologie dans la vie quotidienne. Ils ont pu appréhender l'électricité et les réactions chimiques du corps humain.



Via les activités proposées, les enfants ont testé leurs propres capacités à tenir en équilibre, à voyager dans l'espace. Ils ont pu également créer leur propre aire de jeu.

Les enfants ont expérimenté la conduite d'une ambulance, poser une toiture, remplir une bouteille par de la vapeur d'eau, découvrir la vision d'une mouche, etc. Chacun a profité à sa façon de ses expériences selon ses désidératas.

Grâce à cet espace, les enfants apprennent beaucoup de choses et le monde des adultes ne leur a jamais été aussi accessible. Le Technopolis est un véritable terrain d'aventures et de surprises !

4) Journée sportive

Le 11 mai, nous avons pu participer à une journée sportive organisée par la ville de Fleurus.

Cela a permis aux enfants de découvrir et de tester des activités sportives tout au long de la journée.

Cette journée a permis aux enfants de se défouler sportivement à travers de nombreuses activités comme l'escalade, des parcours de psychomotricité, des châteaux gonflables, du Paint-Ball, des démonstrations de Zumba, karaté, catch, etc.



5) Visite du Musée Africain



Ce musée fut inauguré en 1897 lorsque la section coloniale de l'exposition universelle de Bruxelles s'est établie à Tervuren. Il est situé au milieu d'un parc somptueux dans lequel nous avons pu nous balader avec les jeunes.

Après avoir voyagé quelque peu en Afrique, nous avons fait découvrir une cuisine atypique aux enfants. Direction la Place Flagey à Ixelles pour un petit snack aux saveurs syriennes. Les enfants ont été conquis par cette découverte.

Par la suite, nous nous sommes rendus dans le Bois de la Cambre où nous avons pris part à la journée « Sports en Fête » organisée dans la région bruxelloise. Nos jeunes s'en sont donnés à cœur joie avec les trottinettes et autres rollers. Au programme, mini Sumo, foot de rue, athlétisme, zumba, etc.

Une journée bien remplie dans une ambiance agréable avec des jeunes curieux d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses.

6) Fort Boyard Aquatique et chasse aux trésors

Pour fêter la fin de l'année scolaire, nous avons organisé avec le groupe Olivier, une petite chasse au trésor dans la cour du Castia.

Par petits groupes, les enfants devaient trouver ou obtenir un maximum de clefs pour ouvrir le coffre au trésor. Vu la chaleur, nous avons opté pour des challenges aquatiques. Comme la vraie émission, il y avait également des devinettes ou mimes ! A la clef, des gros paquets de bonbons pour tout le monde !

Pour ponctuer la journée, nous avons prolongé les grosses rigolades grâce au tapis aquatique acheté pour l'occasion.



7) Les camps 2019

Cet été, nos enfants ont participé aux camps organisés par différents mouvements, mutuelles ou associations comme La Rose des Sables, Kaléo, les Scouts, le Relais de Verlaine et de Livres en livres. Nous envoyons une petite carte postale aux enfants participants.

A l'occasion du transport de certains enfants vers leurs camps d'été, les membres de l'équipe profitent des déplacements pour visiter une région ou l'autre, aller dans une plaine de jeux ou faire des activités (Chevetogne, course de baignoires à Nismes, Fonds-de-l'Eau à Pesche ...).

8) Chevetogne



Nous avons eu l'opportunité de nous rendre à Chevetogne pour y passer la journée.

9) Course de Baignoires à Nismes

Durant l'été 2019, nous sommes allés encourager les équipes du tournoi de Course de Baignoires à Nismes. C'est une activité folklorique et locale autour de la rivière du Viroin. Très belle journée ensoleillée pour nos 12 enfants participants aux festivités des environs.



10) Fonds-de-l'Eau à Pesche

Fonds-de-l'Eau est un lieu-dit constitué de la vallée de l'Eau Noire entre Pesche et la commune de Couvin. Lors des fortes chaleurs de cet été, nous y sommes allés pour profiter de la fraîcheur de l'eau et de l'ombre des arbres! Dans cet endroit incroyable, les enfants ont pu observer des écrevisses, fabriquer des barrages et surtout nous baigner !



Nous y sommes retournés à plusieurs reprises et en plus petit comité et nous avons profité des lieux désertés pour escalader et nous baigner encore et encore.

11) Camp d'été organisé par le Castia

Comme chaque année en été, un camp lié au fonctionnement de l'atelier « Bien-Être » était organisé dans les Alpes.

Nous sommes partis durant la première semaine du mois d'août près du Lac de Serre-Ponçon en France. C'est un lieu extrêmement pittoresque entouré de montagnes.

Les enfants ont pu profiter de différentes activités sportives et ludiques comme les randonnées, le rafting, l'hydrospeed, etc. Nous avons marché tous les jours et nous avons également profité du Lac pour s'y baigner.



C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont effectué de nombreux parcours fléchés. Ils ont également pu naviguer sur le Lac.

Ce voyage visait à enseigner la responsabilité, l'autonomie des jeunes, la solidarité et le partage des tâches entre eux et ce, sur fond de montagne.

Ils ont aussi appris à se concentrer sur le dépassement de soi en matière de compétences physiques et émotionnelles.

Ils ont pu faire face aux émotions enfouies. Ce camp a également permis de mettre en pratique des outils et autres méthodes pour faire face aux difficultés.

Durant cette semaine hors du temps, nous avons promu des formes actives de loisirs, un mode de vie plus sain, le développement des intérêts mais aussi la découverte de la région et nous les avons sensibilisés à la beauté de la nature.

Les jeunes prennent la responsabilité du planning de la journée comme par exemple : la préparation du repas, guider leurs pairs lors d'une randonnée et terminer la soirée par une activité.

12) Rencontre à « Le Maillon » : Institution hébergeant des adultes handicapés mentaux

Un beau projet de rencontre avec la différence a été mis en place par deux éducatrices. Un groupe de jeunes s'est rendu le 22 août 2019 à l'institution « Le Maillon » à Gilly accueillant des personnes adultes handicapées. Cette journée faisait partie d'un processus d'« Ouverture et de Découverte de l'Autre, de la Différence » dans un cadre de respect et de tolérance.

La journée était ponctuée d'activités diverses et nos jeunes ont pu partager différents ateliers thématiques (bricolage, création des cartes et de bougies, cuisine, confection de confitures, poterie, bois, bougie, ...) ainsi qu'un agréable apéritif et un bon repas.



Chacun pouvait participer à son rythme et trouver son centre d'intérêt. Ce partage, cette interaction avec les pensionnaires du Maillon ont pu créer une ambiance d'amitié et a permis d'accueillir la différence. Nos jeunes adolescents sont restés sensibles au monde du « handicap ». Cela leur a permis également de se rendre compte que d'autres personnes pouvaient aussi avoir des difficultés.

Cette coopération s'est poursuivie par une invitation au spectacle annuel préparé par l'équipe de Maillon et de ses bénéficiaires.

Le spectacle a été présenté le 21 septembre dernier à Charleroi Danse où il a remporté un bon succès. La soirée et le spectacle se sont terminés par une soirée commune de conversation et de rigolades.

13) Halloween

Nous nous sommes déguisés et maquillés pour aller récolter des bonbons et autres friandises.

Cette activité est organisée par le Comité des Fêtes du village d'Hanzinne.

Au programme : Grosses frayeurs et bonne humeur.



14) Veillée de Noël

Cette année, nous avons eu le plaisir de participer à une petite veillée de Noël et à cette occasion, nous avons pu partager un moment « autrement » avec les parents des enfants de l'école organisatrice de cet événement.

LES SPONSORS

Séjours et journées récréatives

Tous les enfants ont eu l'opportunité de participer à un ou plusieurs camps/séjours à des prix modérés, voire gratuitement, grâce à certains organismes comme les ASBL « Livres en Livres » et la Mutuelle Socialiste du Brabant Wallon.

Nous avons également pu profiter de diverses journées extraordinaires grâce au dévouement des ASBL Arc-en-ciel, Pêcheur de Lune, la Fondation Papillon, le Rotary Club de Gerpinnes, l'Enfant des Etoiles, la société Electrabel et ajoutons Monsieur Böhn, qui incarne annuellement le Grand Saint-Nicolas.

Des partenariats avec Goods to Give, la boulangerie Demaret de Rixensart, le Carrefour de Bomerée sans oublier le Comité des Commerçants de Florennes ont été précieux en 2019.

DONATIONS

Citons également les dons alimentaires, vestimentaires, financiers et autres :

- ❖ L'asbl Arc-en-Ciel nous offre également des denrées alimentaires.
- ❖ Chauffage Vandenberg
- ❖ Alexandre
- ❖ Madame Douchamps (particulière) récolte des dons et nous en fait profiter.
- ❖ Monsieur Böhn incarne notre Saint-Nicolas annuel.
- ❖ Sogesma qui nous aide chaque année
- ❖ Donation d'un privé via notre dossier Arc-en-Ciel.
- ❖ Mme Drospy (petit magasin Spar)

Ces initiatives permettent aux enfants de s'évader le temps d'une journée de leur quotidien souvent difficile à gérer. Ils peuvent alors être insouciantes et retrouver une place d'enfant.

Au nom de nos jeunes, de l'ensemble de l'équipe, recevez nos plus profonds remerciements pour votre solidarité et votre engagement.

1/Match Standard-Beveren à Sclessin

Grâce à Electrabel, les enfants (amateurs de football) se sont rendus le 17 mars au stade de Sclessin pour assister au match Standard-Beveren. Ils se sont fondus dans la masse des supporters, créant avec eux une ambiance époustouflante. Les enfants étaient fascinés par cette atmosphère joviale bien connue du milieu Liégeois. Ils ont passé un moment magique.

Cette journée s'est poursuivie dans une friterie avec les supporters. Il est clair que cette journée restera gravée car les enfants en ont parlé pendant des mois.

2/Parc Aventure - Accrobranche

L'équipe de « Pêcheur de Lune » nous a fait bénéficier d'une journée au Parc Aventure à Wavre. Cette belle journée sportive, nous a replongé dans la nature et a créé de très bons moments privilégiés et uniques pour chaque participant. La solidarité a été mise à l'honneur dans les épreuves.

L'accrobranche offre aux enfants la possibilité de vivre des sensations physiques et en même temps, des sensations de liberté.



C'est l'endroit idéal pour tout le monde car on y trouve des parcours à surmonter avec des degrés de difficultés croissants adaptés aux jeunes et moins jeunes (sensations fortes, parcours acrobatiques) et ce, en étant entouré d'un moniteur.

L'avantage de ce parc est de pouvoir traverser individuellement plusieurs obstacles tout en restant groupé. Entre les passages périlleux, le maintien en équilibre sur des rondins, les sauts se terminant dans les mailles d'un filet et surtout la tyrolienne, les enfants testent leurs capacités au-delà de leurs plus grandes peurs. Ces défis sont intéressants et amusants pour tous.

3/Plopsaland

Une fois encore, nous avons été conviés à deux journées Plopsaland organisées par l'Asbl Pêcheur de Lune le 25 mai 2019 et le 7 décembre. Les enfants ont retrouvé leur accompagnateur de l'an passé. Ils ont adoré cette journée sous le signe de la bonne humeur et ont pu redécouvrir ce merveilleux parc d'activités.



4/Sainte Rolende

Le 10 juin de cette année et en partenariat avec le Rotary de Gerpennes, le groupe des grands a participé à la distribution des boissons lors de la Sainte-Rolende. Grâce à notre généreux partenaire, le bénéfice de cette action nous a été octroyé.

5/Journée à Bruges et à Boudewijnpark



Un groupe d'enfants de moins de 14 ans a passé une journée à Bruges le 4 juillet grâce à Pêcheur de Lune. Après une visite de la ville et le tour des canaux en bateaux, les jeunes ont pris le départ pour le Boudewijnpark. Après un repas offert sur place, c'était parti pour les attractions, les piscines et les spectacles de dauphins, phoques et otaries.

6/Le Pass à Frameries

Grâce à la même l'Asbl, nous sommes allés à la découverte de ce lieu original. Les enfants ont pu ainsi comprendre certaines sciences et technologies en s'amusant. Ils ont pu également admirer quelques découvertes scientifiques à travers des expositions.

La journée a également été ponctuée de divers parcours ludiques (ponts de singe, tyroliennes, toboggan) qui ont ravi les enfants.



7/Pairi Daiza



Cette année encore, nous avons pu profiter d'une journée à Pairi Daiza, le 19 octobre. Les enfants ont pu passer une journée d'activité grâce à L'Enfant des Etoiles.

Les enfants sont restés émerveillés face aux animaux sauvages et ont pu se défouler grâce aux infrastructures diverses.

8/ Disneyland Paris

Le 16 novembre, les enfants ont eu l'occasion de vivre un week-end magique grâce à l'asbl « Pêcheur de Lune ».

Cette activité merveilleuse a été bénéfique pour nos jeunes car ils ont pu profiter d'un moment à l'extérieur de l'institution. Les liens se sont renforcés non seulement entre les jeunes mais aussi avec les éducatrices. Ils ont pu échanger des idées à travers des instants magiques et profiter d'un espace « privé » lors de la parade qui les a émerveillés mais aussi de bénéficier du luxe d'un incroyable hôtel. Nous avons pu noter leur joie lors des différentes attractions et avons été touché par leur épanouissement.



9/ Les droits de l'enfant

Dans le cadre du 30^{ème} anniversaire des droits de l'enfant, le Conseil communal des enfants de Gerpennes en collaboration avec le Centre Culturel et le Bourgmestre ont organisé un reportage explicitant la vision de différents acteurs et intervenants autour de la thématique. Le Castia a eu le privilège d'y participer.

10/ Séance cinéma

Le 23 novembre, les asbl « Pêcheur de Lune » et « L'enfant des Etoiles » ont invité les enfants à une séance au cinéma de Rixensart. Là, ils ont pu voir « La Reine des Neiges ».

11/ Opération Papa Noël

Nous avons également participé à « l'Opération Papa Noël » durant laquelle de généreux lutins prévoient un cadeau pour les enfants de 0 à 10 ans sur base d'une liste envoyée.

12/Fête du Partage

Pour la deuxième année consécutive, la fête du Partage se déroulait à Florennes et a eu lieu le samedi 14 décembre. L'opération solidaire à l'initiative de deux citoyens florennois et cette année au profit du Castia, permet de venir en aide aux centres et associations pour jeunes de la région. Elle est également l'occasion de rassembler les citoyens avec la décoration du sapin placé en centre-ville. Cette année nous y avons participé en confectionnant des biscuits et des gaufres.

13/Journée de «Noël des Papillons »

Nos jeunes ont participé au « Noël des Papillons » le 18 décembre. Il s'agit d'une après-midi détente durant laquelle les enfants sont conviés à partager un repas et recevoir leur cadeau par le Père Noël en présence des membres de l'association.

Ainsi, les enfants ont la possibilité de choisir leur cadeau pour un montant de 40€ sur base du catalogue *jouets Broze*. Pour les plus grands, ils bénéficient d'un bon Mediamarkt de la même valeur. Cette journée a eu lieu sur le site du « Bois du Cazier »

FÊTES INTRINSÈQUES À NOTRE INSTITUTION

❖ Verre du Nouvel An



Comme chaque année, le Président et la Direction ont présenté leurs vœux en faisant le bilan de l'année écoulée à l'ensemble de l'équipe et toutes les personnes qui de près ou de loin nous soutiennent (sponsors, etc.) et ce, sous forme d'un apéritif dînatoire.

❖ Anniversaires

Les anniversaires sont très importants, ils permettent de sortir du cadre, de s'amuser et de passer un très bon moment. Fêter un tel événement crée des liens avec nos jeunes. Les enfants savent qu'ils peuvent compter sur leurs référents pour leurs acheter le cadeau qu'ils désirent.

De plus, cela aide à se situer dans le temps et à se construire sa propre représentation du temps. Il est donc préférable de le fêter le jour même, ou le plus près possible de la date. L'anniversaire joue aussi un rôle social important en petite section.

L'enfant en fêtant son anniversaire marque son appartenance à un groupe d'enfants du même âge et les autres l'accueillent comme faisant partie des leurs. Nous trouvons tout à fait pertinent de marquer cet événement et de faire profiter pleinement l'enfant de ce moment spécifique en le fêtant particulièrement.



❖ Ancienneté



Cette année nous avons pu fêter les 30 ans d'ancienneté de notre collègue Jean-Pierre.

C'est un moment que nous partageons avec allégresse avec l'équipe du Castia au complet. Nous rendons hommage à ceux et celles consacrant une grande partie de leur vie aux enfants de notre institution.

❖ Saint-Nicolas et Noël

Cette année, les enfants ont créé un petit village multicolore pour ambiancer la maison les jours de fête (Saint-Nicolas et Fin d'année).

Nous avons pu installer le grand Saint en devanture de nos maisons multicolores. Les enfants ont pu également profiter d'un après-midi festif avec l'équipe.



POUR CONCLURE

Cette liste d'activités et d'expériences non-exhaustive montre à quel point le bien-être de l'enfant est le centre de nos préoccupations. Rappelons aussi que notre investissement dépasse largement notre horaire de travail.

De fait, il s'agit d'une équipe qui s'investit bénévolement aussi.

Depuis 1992, l'équipe de l'ASBL « Le Castia Notre-Dame » organise une brocante annuelle au mois de mai (le 18 mai en 2019). Elle se situe sur le magnifique site classé de la Place Verte de Hanzinelle.

Cette brocante est réalisée afin de récolter des fonds pour améliorer la qualité de vie des bénéficiaires de l'institution voire soulager les frais de fonctionnement.

Cette initiative s'est créée spontanément mais surtout sous l'impulsion d'un éducateur de l'équipe s'adonnant à la passion du « chinage ». Ce dernier se rend sur différents sites et visite des brocantes les week-ends.

Si la première année, les bénéfices ont été « substantiels », notre brocante a pris rapidement de l'ampleur pour finalement devenir un événement de vie incontournable dans le village. De ce fait, la brocante de Hanzinelle est reconnue pour sa notoriété par les spécialistes de Belgique et par nos voisins limitrophes.

Il est important de signaler que chaque année nous pouvons compter sur le soutien habituel des commerçants de la région via un carnet publicitaire.

Si le temps est clément, nous espérons accueillir chaque année, plus de 250 exposants et autres artisans. Ajoutons que rien n'est laissé au hasard. Une petite restauration et un bar sont prévus pour les petits comme pour les grands.

IX. LES LOCAUX

Les bâtiments de notre institution forment un L. Les deux unités de vie se répartissent dans l'aile droite. Les locaux administratifs se situent dans l'aile gauche.

Chaque groupe possède son propre espace extérieur.

Un garage est destiné aux vélos et une réserve/atelier aux réparations diverses et rangement d'outils.

✓ AILE GAUCHE :

L'aile gauche centralise les locaux administratifs, les locaux usuels servant aux groupes ainsi que 2 kots de pré-autonomie.

Au rez-de-chaussée, nous entrons par la porte principale.

A droite se situe le bureau du Directeur ; à gauche se trouvent 2 kots de pré-autonomie. Plus loin, nous trouvons un petit salon réservé, en général, aux visites familles. Ensuite, se trouvent la cuisine, une arrière-cuisine, une réserve alimentation, une réserve buanderie et une buanderie.

La cave contient principalement les chaudières du bâtiment administratif et quelques frigos.

Au 1er étage, nous accédons de droite à gauche au bureau des chefs éducateurs, au bureau de la psychologue (également aménagé pour l'atelier « Conte »), à la salle des ordinateurs, au bureau de la responsable pédagogique et de la conseillère en prévention, à celui du service administratif, financier et social. Suivent un WC pour le personnel et la salle d'eau des pré-autonomes (comprenant douches, éviers et WC).

Au 2ème étage se trouvent une réserve de vêtements, une réserve de jouets, livres, matériel divers et la pièce d'archives ainsi que le local bien-être.

✓ AILE DROITE :

Celle-ci commence par les locaux du **groupe Olivier** et se répartit comme suit :

Au rez-de-chaussée, nous entrons par la grande salle comprenant : un coin salon et une cuisine, suivi d'un WC puis d'une salle de bain garçons (douche, baignoire, évier). Nous descendons quelques marches et trouvons sur notre gauche une réserve vêtements, le WC, puis la salle de bain des filles (douche, baignoire, évier).

Nous accédons à la petite entrée du groupe Olivier, à une salle réservée aux devoirs, suivi d'un espace de psychomotricité.

Le 1er étage est réservé aux garçons et se compose d'une chambre de 3 lits, d'une de 2 lits et d'une de 4 lits.

Le 2ème étage est réservé aux filles et se compose d'un WC, de 2 chambres de 2 lits et d'une chambre de 4 lits pour les plus jeunes, juste à côté de la chambre des éducateurs.

Dépassé le petit coin salon du groupe Olivier, nous descendons quelques marches et accédons à une entrée centrale desservie par un escalier donnant, de part et d'autre, sur un accès au rez-de-chaussée ainsi qu'aux premiers étages de chacun des 2 groupes. La chambre des éducateurs se trouve au 2ème étage et donne accès aux deux groupes également.

Au rez-de-chaussée du **groupe Castia**, nous trouvons un vestiaire + rangement (cartables, chaussures) et la chaufferie. Nous passons devant la salle de bain des garçons (deux douches, évier et WC) suivi du hall d'entrée du groupe. Le long du couloir, se trouvent la salle de bain des filles (deux douches, évier et WC), la toilette des éducateurs, un petit salon, ainsi que la cuisine. La salle de jeux vient clôturer les bâtiments de l'institution.

Au 1er étage, au fond du couloir se trouve la buanderie avec le rangement des vêtements, une chambre fille de deux lits puis, 3 chambres de filles un lit et une chambre filles de deux lits.

Le 2ème étage se compose de 2 chambres garçons de 2 lits et d'un WC. En entresol, il y a une chambre garçon.

X. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- ✓ Nous avons remis les infrastructures aux normes incendies, et la visite de contrôle des pompiers s'est bien déroulée. Le rapport officiel reçu du bourgmestre est positif et sans remarque.
- ✓ Le bâtiment côté Castia a été remis en couleurs. Les pièces de vie sont achevées ; il reste les portes et les couloirs.
- ✓ L'aménagement des groupes a été revu, et nous avons acheté et reçu différents mobiliers qui permettent de réagencer les pièces afin de favoriser l'utilisation des espaces, mais aussi d'avoir un visuel plus attractif.
- ✓ Nous sommes dans l'attente du remplacement de la coupole. En effet, celle-ci a provoqué une infiltration avec des dégâts, tant au niveau des peintures que de l'électricité. Le système incendie a également été touché
- ✓ De nouvelles serrures pour faciliter la gestion d'ouverture et de fermeture des différentes portes ont été placées.

- ✓ Le parlophone défectueux a été remplacé.
- ✓ Une décision a été prise par le propriétaire pour la ventilation des chambres des filles du groupe Olivier. Les travaux auront lieu en 2020.
- ✓ Une réflexion est en cours pour la rénovation de la cuisine centrale ainsi que pour l'installation d'un escalier de secours extérieur à partir de la plate-forme Olivier.
- ✓ Le salon du groupe Olivier a été changé.
- ✓ Le problème d'humidité dans les douches côté Castia est revenu malgré la ventilation. Un nettoyage avec peinture hydrofuge a été effectué au niveau du plafond. Le problème n'est plus survenu depuis.
- ✓ La première phase de la mise en conformité RGPD a été effectuée.
- ✓ Nous souhaitons rénover complètement le local extérieur que l'on appelle « la classe », afin d'utiliser au maximum l'espace disponible. Un architecte a été désigné par le propriétaire et un géomètre a pris les mesures nécessaires. L'avant-projet devrait être présenté vers le mois de mai 2020.

XI. PARTENAIRES

Outre nos précieux sponsors cités supra, notre collaboration est effective et pertinente avec les Services de l'Aide à La Jeunesse, les Services de Protection de la Jeunesse, les Tribunaux de la Jeunesse.

Nous avons également le soutien de services extérieurs comme les Collèges des Bourgmestre et Échevins, les administrations communales, les écoles, les médecins, psychologues, les Hôpitaux, les P.M.S, les centres de guidance, les thérapeutes (Psychomotricité – suivi psychologique, hippothérapie, ...), les Mutuelles, et Services d'Allocations Familiales, l'O.N.E, les C.P.A.S., Plan de Cohésion Social (PCS), AMO, Maison de Jeunes, Service d'Aide Familiale, Secteur du Logement, Juristes, Avocats, Service de Médiation, Secteur Culturel et Sportif ...

De fait, il est essentiel de s'inscrire dans un travail en réseau afin de créer des synergies avec des partenaires potentiels de développement de projets au bénéfice des jeunes.

A vous tous, un très grand merci !

